

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

ENQUETE FORCES DE TRAVAIL

1994

DOCUMENT PSELL N° 104

SEPTEMBRE 1997

FEMMES AU FOYER

par

Blandine LEJEALLE

Service des Statistiques Sociales

STATEC

Luxembourg

CEPS/Instead

Differdange

Grand-Duché de Luxembourg

1997

Document produit par le

STATEC

Service des Statistiques Sociales

B.P. 304 - L-2013 Luxembourg

CEPS/Instead

Centre d'études de populations, de
pauvreté et de politiques socio-économiques

B.P. 48 - L 4501 Differdange

SOMMAIRE

INTRODUCTION	PEU D'ETUDES ET DE DONNEES SUR LE THEME DES FEMMES AU FOYER	5
CHAPITRE I	PRESENTATION GENERALE DES FEMMES AU FOYER	9
1.	Caractéristiques des femmes au foyer	11
2.	Motivation vis-à-vis de l'emploi	18
CHAPITRE II	PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES AU FOYER	21
1.	Distribution de l'emploi du temps des femmes au foyer	24
2.	Participation du conjoint aux tâches du ménage.....	28
CHAPITRE III	ACTIVITES EXTRA-FAMILIALES OU EXTRA-PROFESIONNELLES.....	33
CHAPITRE IV	SUIVI DES DEVOIRS SCOLAIRES	37
CHAPITRE V	ASPECTS FINANCIERS	47
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES		53
BIBLIOGRAPHIE	POUR EN SAVOIR PLUS	54

INTRODUCTION

**PEU D'ETUDES ET DE DONNEES SUR LE THEME DES FEMMES AU
FOYER**

INTRODUCTION : PEU D'ETUDES ET DE DONNEES SUR LE THEME DES FEMMES AU FOYER

La situation au Luxembourg est particulière en ce qui concerne le travail féminin puisque c'est un des pays européens où le taux d'activité féminine est le plus bas. Cela signifie que la part des femmes en activité professionnelle est faible par rapport à celle des femmes inactives. Cet indicateur faisant partie des grands agrégats de comparaison internationale, il donne une vision réduite de l'activité au Luxembourg comme dans les autres pays d'ailleurs. L'activité n'est prise en compte que lorsqu'elle s'effectue en contrepartie d'une rémunération et n'inclut donc pas le travail non rémunéré. Pourtant, cette activité non rémunérée est loin d'être négligeable puisqu'elle englobe le travail domestique, les occupations familiales (enfants et personnes âgées) ainsi que les activités bénévoles.

Les études statistiques ont souvent tendance à valoriser le travail professionnel et donc par cet intermédiaire à dévaloriser le travail ménager. Les femmes qui ne travaillent pas sont donc exclues de la sphère économique et, par conséquent, elles sont souvent exclues du champ d'analyse. Ce document cherche à combler en partie cette lacune en fournissant des statistiques sur les *femmes au foyer* et sur l'importance de leur place dans la vie privée mais aussi dans la vie sociale et indirectement dans la vie économique. La valeur de ce travail de tous les jours apparaît seulement lorsque les femmes s'investissent dans une activité professionnelle et n'effectuent plus gratuitement les tâches qu'elles remplissaient auparavant. Ce travail à la maison représente une véritable économie pour la collectivité qui n'a pas à fournir tous les biens et services qu'il lui faudrait combler si les femmes n'assuraient pas déjà personnellement ces services.

Partant de ce désir de parler des femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle, nous nous sommes rendus compte rapidement qu'il manquait cruellement de données sur cette catégorie numériquement importante dans la population féminine luxembourgeoise. Très peu d'études spécifiques sont réalisées sur les femmes au foyer et les études portant sur l'ensemble de la population concentrent leurs interrogations sur des sujets hors de propos pour elles puisqu'il s'agit souvent de l'activité professionnelle.

Une réorientation des enquêtes vers cette population s'avère donc nécessaire puisque les femmes inactives représentent la moitié des femmes vivant en couple. L'intérêt d'étudier cette population est multiple puisqu'on assiste également dans l'ensemble de la population à une augmentation croissante du nombre d'inactifs par rapport au nombre d'actifs. Enfin, étudier la population des femmes au foyer a également comme intérêt de mieux appréhender les difficultés rencontrées par certaines femmes pour accéder au marché du travail qui une fois avoir échoué dans leur recherche d'emploi se retrouvent dans la situation involontaire de femme au foyer.

Successivement, nous traiterons dans ce document des sujets suivants :

- leurs caractéristiques principales à travers l'Enquête Forces de Travail de 1994 (STATEC),
- leur emploi du temps journalier à travers les données du programme PSELL¹ de 1993 (CEPS/Instead),
- leurs activités extra-familiales à travers l'enquête réalisée auprès des femmes employées privées en 1995 (CEP-L et CEPS/Instead),
- la surveillance des devoirs scolaires des enfants (PSELL 1989 - CEPS/Instead),
- et leurs revenus (PSELL 1994 - CEPS/Instead).

En fonction des différents thèmes étudiés, l'analyse portera soit sur les femmes au foyer soit plus largement sur les femmes inactives dont nous verrons les différentes définitions et ceci en comparaison avec les femmes actives.

¹ Le PSELL (Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg") est une enquête réalisée chaque année par le CEPS/Instead auprès des mêmes ménages et de l'ensemble des individus composant ces ménages. L'échantillon de ces individus est représentatif de l'ensemble des individus composant la population luxembourgeoise.

CHAPITRE I

PRESENTATION GENERALE DES FEMMES AU FOYER

Quelle est la place de la femme au foyer aujourd'hui ? Le modèle de vie où seul l'homme exerce une activité professionnelle est en diminution face à l'extension des couples à deux actifs. La montée de l'activité féminine est largement la cause de cette diminution du nombre de femmes au foyer. Mouvement croissant au cours du temps, qu'en est-il aujourd'hui ?

1 CARACTERISTIQUES DES FEMMES AU FOYER

Définition : Arbitrairement, nous définissons, dans cette première partie, la "femme au foyer" comme une femme vivant au sein d'un couple, âgée de 20 à 59 ans, n'occupant pas d'emploi, ne recherchant pas d'emploi, n'étant ni étudiante, ni retraitée (ni en incapacité de travailler).

D'après cette définition et d'après les données de l'Enquête Forces de Travail de 1994¹, les femmes au foyer représenteraient 50% de l'ensemble des femmes de 20 à 59 ans vivant en couple. L'autre moitié des femmes de 20 à 59 ans en couple sont soit actives occupées (45%), soit chômeuses (2%), soit étudiantes (0,2%), soit pensionnées ou en incapacité de travailler (2,2%).

Tableau 1
Situation des femmes de 20 à 59 ans en couple

<i>Situation des femmes de 20 à 59 ans</i>	<i>répartition en %</i>
Actives occupées	44,9
Chômeuses	2,2
Etudiantes	0,2
Retraitées	0,9
Incapacité	1,3
Femmes au foyer	50,5
Ensemble des femmes de 20 à 59 ans	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

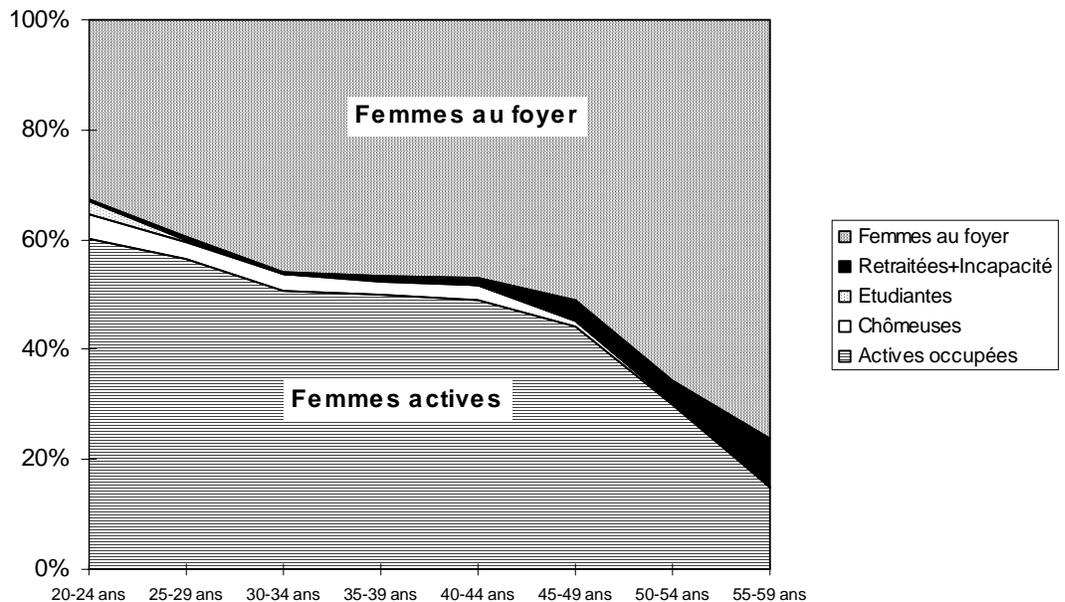
Loin d'être négligeable puisqu'elle représente la moitié des femmes de 20 à 59 ans, cette population est cependant rarement l'objet d'études statistiques. Et pourtant, même si les femmes au foyer ne participent pas à la production d'un point de vue économique, elles y participent indirectement en effectuant des services qui seraient la fonction d'autres individus rémunérés si elles exerçaient elles-mêmes une activité professionnelle. Elles prennent en charge les enfants remplissant ainsi le rôle de garde d'enfants ; elles s'occupent parfois des personnes âgées et permettent ainsi de maintenir ces personnes à domicile sans que ces dernières soient obligées de se rendre dans une institution ou de faire appel à des aides à domicile. Si elles travaillaient professionnellement, elles pourraient aussi avoir recours à des services d'entretien domestique, services dont elles s'acquittent souvent lorsqu'elles sont au foyer. Enfin, certaines d'entre elles ont des activités bénévoles qui sans leur participation

¹ Les thèmes développés dans cette enquête concernent l'emploi, l'activité professionnelle, les conditions de travail et le chômage au Luxembourg. Elle est réalisée chaque année par le STATEC et commanditée par EUROSTAT. Elle est également réalisée dans de nombreux pays de l'OCDE. L'intérêt de cette enquête est donc double puisqu'elle permet une comparaison dans le temps (enquête annuelle) et une comparaison internationale.

active n'existeraient pas ou devraient être accomplies par des personnes rémunérées. Les femmes au foyer entrent donc dans un circuit informel où toutes leurs activités non rémunérées sont positionnées aux franges du circuit économique productif. Le passage à l'activité professionnelle pour ces femmes entraîne alors la suppression d'une partie de ces activités et crée des emplois de service en conséquence.

- Si la moitié des femmes de 20 à 59 ans sont au foyer, des divergences très nettes apparaissent en fonction de *l'âge* des femmes. Cette proportion de femmes au foyer est bien plus élevée parmi les femmes les plus âgées que parmi les jeunes femmes. Ainsi, par exemple, en 1994, les $\frac{3}{4}$ des femmes de 55 à 59 ans étaient au foyer contre $\frac{1}{3}$ des femmes de 20 à 24 ans. Le graphique 1 montre l'augmentation de la part des femmes au foyer en fonction de leur âge croissant et en contrepartie une diminution des femmes en activité professionnelle. Parmi les femmes de 55 à 59 ans, 15% seulement exerçaient une activité professionnelle en 1994. Le graphique montre également le palier qui existe entre 30 et 45 ans où la part des femmes au foyer se maintient à un niveau relativement constant. A partir de 50 ans, les cessations d'activité semblent massives mais, comme nous le verrons plus loin, il s'agit non seulement de cessations d'activité mais aussi de "prises" d'activité qui n'ont jamais eu lieu.

Graphique 1
Situation des femmes en couple de 20 à 59 ans en 1994

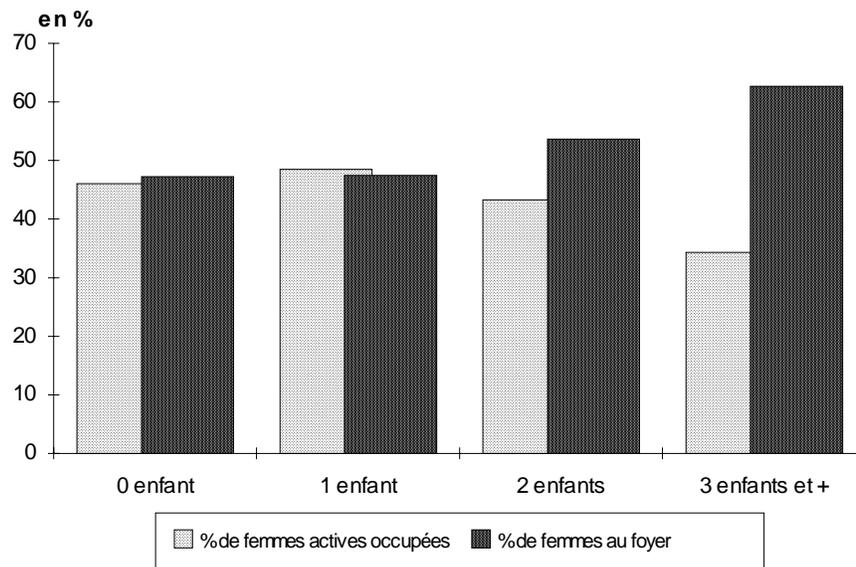


Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

- Une des raisons majeures de l'inactivité professionnelle des femmes est la place importante qu'elles accordent à leurs *enfants*. Quel que soit l'âge de ces femmes, plus le nombre d'enfants à charge est élevé, plus la proportion de femmes en activité professionnelle est faible et parallèlement, la part des femmes au foyer augmente. C'est ce que nous montre le graphique 2. Même si ce phénomène est moins fréquent parmi les

jeunes femmes, dans la population totale le modèle de la femme s'occupant de ses enfants demeure. Mais il n'existe guère de différences entre le fait de n'avoir aucun enfant ou un seul enfant : la part de femmes actives ou de femmes au foyer est quasi identique. C'est à partir de deux enfants que le décalage apparaît.

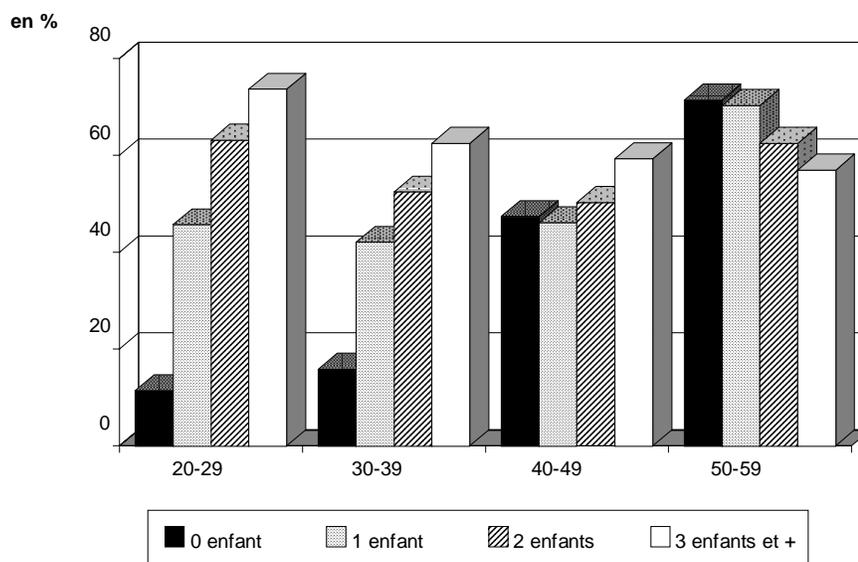
Graphique 2
Proportion de femmes au foyer en fonction
du nombre d'enfants à charge



Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

Cette absence d'effet entre 0 et 1 enfant est faussée par l'amalgame des types de femmes qui est fait ici quel que soit leur âge. En effet, ces effets agissent en sens opposé aux deux extrémités de l'échelle de l'âge, ce qui donne un résultat d'ensemble très uniforme et tronqué. En fait, pour les femmes de moins de 40 ans et surtout pour celles de moins de 30 ans, la différence est très nette entre 0 enfant et 1 enfant alors qu'elle ne l'est pas du tout pour les femmes de plus de 40 ans. Si, pour les jeunes femmes, le nombre d'enfants à charge détermine fortement le fait de rester au foyer ou non, pour les femmes les plus âgées, ce nombre n'a presque plus d'effet et joue même un rôle contraire.

Graphique 3
Proportion de femmes au foyer en fonction du nombre
d'enfants à charge et de l'âge de la femme



Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

En résumé sur ce point, nous pouvons donc avancer les faits suivants :

- pour les jeunes femmes de moins de 40 ans, le nombre d'enfants à charge est très déterminant sur le fait de rester au foyer ;
- pour les femmes de plus de 40 ans, c'est surtout l'âge qui est déterminant ; et même sans enfant à charge, les femmes de 40 à 50 ans sont plus de 45% à rester au foyer ;
- inversement, pour les femmes de plus de 50 ans, la présence d'enfants à charge semble les maintenir sur le marché du travail puisque : avec plus de trois enfants à charge, elles restent moins fréquemment au foyer que les femmes de moins de 40 ans. Si elles sont moins souvent au foyer, elles exercent aussi plus souvent une activité professionnelle sans doute parce que la présence des enfants reste une charge financière.
- A travers le critère légal de la *situation matrimoniale*, une partie des résultats précédents se confirme car, à travers ce statut matrimonial, se reflète souvent l'effet de l'âge. Le champ de référence de la population étudiée ici s'élargit puisque nous passons de la définition initiale de la femme au foyer à l'ensemble des femmes ayant les mêmes caractéristiques que décrites précédemment mais sans la restriction de vie en couple. Les résultats sont les suivants :

- les femmes célibataires sont rarement des femmes au foyer (à peine 7%) ;
- les femmes mariées et veuves le sont pour plus de la moitié d'entre elles ;
- et les femmes divorcées ont un comportement plus proche des femmes célibataires avec seulement 15% de femmes au foyer (**cf. tableau 2**).

Tableau 2
Situation de l'ensemble des femmes de 20 à 59 ans (vivant avec ou sans conjoint)
selon leur situation matrimoniale en 1994

<i>Situation matrimoniale</i>	<i>Célibataire</i>	<i>Mariée</i>	<i>Veuve</i>	<i>Divorcée</i>	<i>Ensemble</i>
Actives occupées	86,5	43,1	30,6	74,5	44,9
Chômeuses	2,2	2,1	2,5	5,1	2,2
Etudiantes	2,7	0,1	-	0,9	0,2
Retraitées	0,9	0,9	9,7	1,4	0,9
Incapacité	0,9	1,3	6,1	3,5	1,3
Femmes au foyer	6,8	52,5	51,1	14,6	50,5
Ensemble des femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

Cumulant enfant(s) à charge et absence de conjoint, *les mères de famille monoparentale* dont une majorité d'entre elles sont divorcées, sont parmi les femmes les plus actives puisque les deux tiers exercent une activité professionnelle. Un quart d'entre elles restent femmes au foyer. C'est la part des femmes veuves parmi les mères de famille monoparentale qui fait augmenter la part des femmes au foyer parmi l'ensemble des mères de famille monoparentale (**cf. graphique 4**).

Graphique 4
Situation des mères de famille monoparentale de 20 à 59 ans
en 1994 par rapport à l'ensemble des femmes

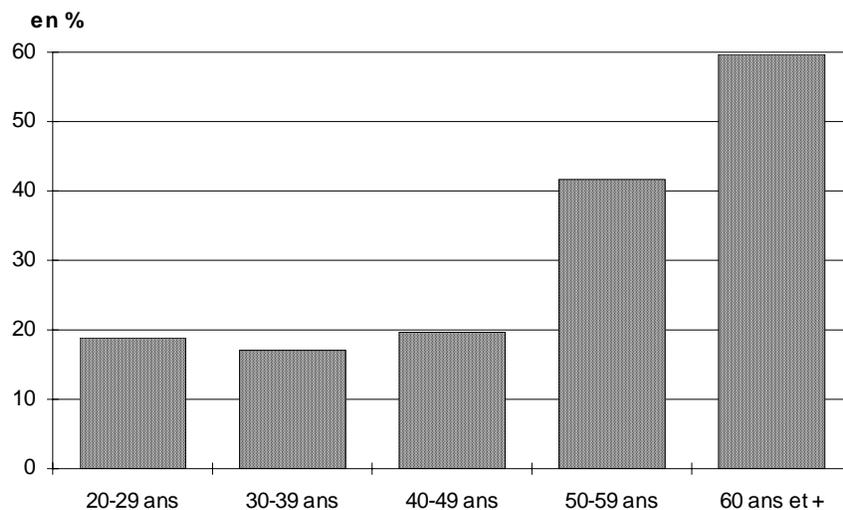


Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

- Plutôt que de dire : "les femmes interrompent définitivement leur activité professionnelle parce qu'elles ont des enfants", il faudrait nuancer cette affirmation en rajoutant que certaines femmes ***n'entreprennent jamais une activité professionnelle*** parce qu'elles planifient lorsqu'elles sont très jeunes, le projet d'avoir des enfants et le désir de s'en occuper personnellement. Une fois que l'attention à porter aux enfants n'est plus aussi pressante et qu'elles désirent éventuellement accéder ou retourner sur le marché du travail, cette entrée est difficile et ceci est d'autant plus vrai que la personne n'a jamais travaillé. Des dispositifs de réinsertion professionnelle sont d'ailleurs mis en place par l'ADEM spécifiquement pour les femmes "retrouvées". Leurs besoins sont très ciblés car si elles ont déjà vécu une expérience professionnelle, elles ont souvent une formation qui s'est dévalorisée et qu'il s'agit de réactualiser.

Sur le graphique suivant, sont représentés les pourcentages de femmes n'ayant jamais travaillé parmi l'ensemble des femmes qu'elles soient actuellement actives ou inactives en fonction de l'âge. Le pourcentage de femmes n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle est très élevé : parmi les femmes les plus âgées de notre échantillon (les femmes de plus de 60 ans), environ 60% n'ont jamais entrepris d'activité rémunérée. La coupure est très nette entre la génération des moins de 50 ans et celle des plus de 50 ans. Les femmes de 50 à 60 ans sont, en effet, encore nombreuses à ne jamais avoir exercé d'activité professionnelle. Au contraire, les femmes de moins de 50 ans sont nettement moins nombreuses à ne s'être jamais lancées sur le marché du travail : 20% pour les femmes de 40 à 49 ans, 17% pour les femmes de 30 à 40 ans. Si les femmes de moins de 30 ans sont plus nombreuses que les femmes de la génération suivante à n'avoir jamais travaillé c'est essentiellement parce qu'une partie des jeunes femmes poursuivent encore des études ou sont déjà confrontées aux affres du chômage au premier emploi.

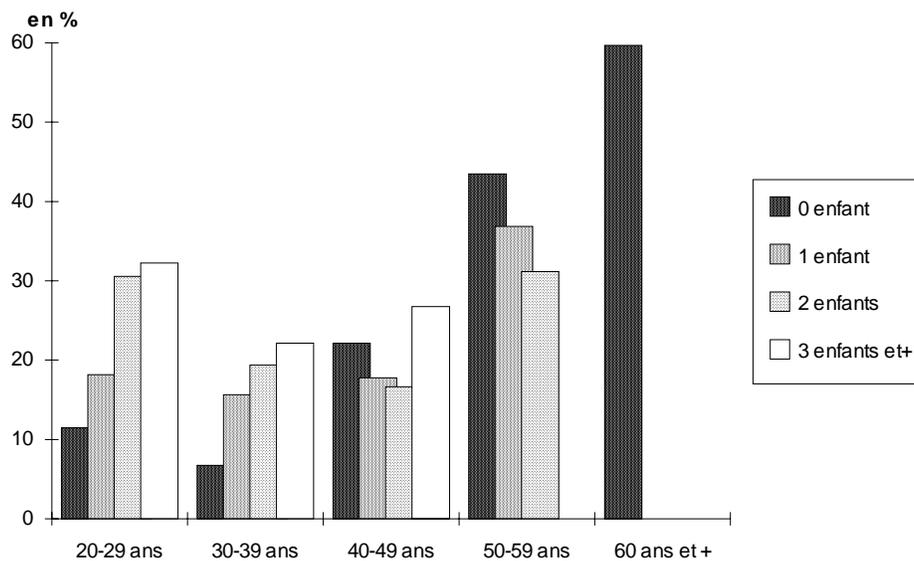
Graphique 5
Pourcentage de femmes n'ayant jamais travaillé en fonction de l'âge
(référence : ensemble des femmes de plus de 20 ans)



Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

La même comparaison en introduisant un critère supplémentaire, c'est-à-dire le *nombre d'enfants*, nous informe que parmi les jeunes femmes (de moins de 30 ans mais aussi de moins de 40 ans), plus le nombre d'enfants est élevé, plus ces mères ont tendance à n'avoir jamais entrepris d'activité professionnelle. La différence est très nette en fonction du nombre d'enfants, comme si ces femmes projetaient de ne pas travailler parce qu'elles désirent construire une "grande famille" et donc de ne pas pouvoir maintenir leur activité professionnelle ou bien est-ce peut-être l'inverse : la venue d'enfants à un âge relativement jeune pour la mère les empêche d'exercer une activité professionnelle ?

Graphique 6
Pourcentage de femmes n'ayant jamais travaillé
en fonction de l'âge et du nombre d'enfants à charge
(référence : ensemble des femmes de plus de 20 ans)



Source : Enquête Forces de Travail 1994 - STATEC

Notons également que les femmes les plus *diplômées* valorisent plus facilement leur formation et sont nettement plus souvent actives que les femmes disposant d'un faible bagage de diplômes ; et inversement, la part de femmes au foyer y est plus faible. Ainsi, elles sont 36% à rester au foyer quand elles ont suivi des études supérieures, 52% lorsqu'elles ont un niveau inférieur au primaire, 58% lorsque celui-ci est au moins équivalent au secondaire inférieur et 37% lorsque le niveau est secondaire supérieur.

2 *MOTIVATION VIS-A-VIS DE L'EMPLOI*

La frontière entre activité et inactivité est très floue car un individu n'est pas strictement actif ou inactif mais il se situe à un certain degré entre ces deux états. Autrement dit, une femme qui n'exerce pas d'activité professionnelle n'est pas strictement inactive car elle peut être inactive à la recherche d'un emploi, inactive mais désirant travailler ou encore inactive volontairement. Et dans ce dernier cas, on doit encore distinguer les femmes qui aspirent définitivement à rester sans emploi de celles qui désirent le rester temporairement. Ces différents stades entre activité et inactivité sont à prendre en considération :

1. Il y a d'abord les femmes qui n'ont pas d'emploi, n'en recherchent pas et ne désirent pas exercer d'activité professionnelle ;
2. puis, il y a les femmes qui ne travaillent pas, ne cherchent pas d'emploi, qui désirent travailler mais ne sont pas disponibles ;
3. puis, les femmes qui ne travaillent pas et qui recherchent un emploi parce qu'elles désirent travailler ;
4. ensuite, parmi celles qui travaillent, certaines femmes voudraient changer d'emploi pour de meilleures conditions de travail ;
5. et, enfin, le dernier stade de cette échelle concerne les femmes qui travaillent et qui voudraient s'arrêter pour une meilleure qualité de vie ou pour se consacrer utilement à un travail à valeur ajoutée sociale ou culturelle.

Nous allons reprendre plus en détail chacun de ces stades :

- 1. "Rester à la maison", ne pas exercer d'activité professionnelle, est-ce un choix ? La question a été posée ouvertement aux femmes (et aux hommes) n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'étant pas à la recherche d'un emploi quant à leur volonté d'exercer une activité rémunérée : "Si vous n'êtes pas à la recherche d'un emploi, aimeriez-vous néanmoins avoir un travail ?" La quasi-totalité de ces hommes et femmes souhaitent ne pas avoir d'activité rémunérée. Seulement 3,1% des femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'étant pas à la recherche d'un emploi désirent travailler et 1,8% des hommes.
- 2. Deuxième catégorie d'individus : ceux qui désirent travailler sans toutefois être disponibles pour effectivement exercer une activité professionnelle. Parmi ceux qui désirent travailler, beaucoup poursuivent encore des études chez les hommes et ne sont donc pas disponibles immédiatement. Et un tiers des femmes qui désireraient travailler ne sont pas disponibles parce qu'elles ont des responsabilités personnelles ou familiales. Ces responsabilités sont sans doute liées à l'éducation des enfants puisqu'elles sont en âge d'avoir de jeunes enfants : les deux tiers d'entre elles ont entre 25 et 35 ans.
- 3. A un autre stade du désir de travailler, parmi les individus qui n'exercent pas d'activité professionnelle, certains aimeraient travailler et sont effectivement à la recherche d'un emploi. Parmi eux, les femmes sont nettement plus concernées par le chômage que les hommes.

- 4. La motivation pour travailler chez les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas n'est pas très forte, on a pu le constater au point 1. Si ce résultat peut sembler surprenant, une étude sur les personnes qui travaillent effectivement et qui sont insatisfaites de leur emploi amènera peut-être quelques éléments d'explication.

Grâce à une enquête réalisée auprès d'un échantillon de femmes employées privées en 1995 par le CEPS/Instead en collaboration avec la Chambre des Employés Privés, nous avons pu constater certaines insatisfactions. Toutes les femmes interrogées exerçaient effectivement une activité professionnelle. Parmi elles, 32% ont affirmé désirer changer d'emploi "si cela était possible". Cette proportion de femmes insatisfaites est particulièrement élevée. Soulignons cependant qu'il ne s'agit que des femmes exerçant une activité professionnelle sous le statut d'employée privée, nous ne pouvons donc pas généraliser ces résultats à l'ensemble des femmes actives.

Quelles sont alors les raisons de l'insatisfaction de ces femmes ? La raison qui fut le plus souvent évoquée est celle de la rémunération : 36% disent vouloir changer d'emploi pour avoir une meilleure rémunération. Puis, elles citent l'absence de possibilité de promotion (30%) et d'autres raisons (30%) (cf. **tableau 3**). Reviennent, dans ces "autres raisons", les intitulés suivants : le désir d'avoir un emploi à temps partiel, de travailler moins d'heures, d'élargir leurs connaissances, d'acquérir de l'expérience, de quitter un emploi trop stressant, peu intéressant, monotone, peu stable, où règne une mauvaise ambiance, avec des conditions de travail trop rudes mais aussi pour des raisons de santé, etc.

Tableau 3
Raisons motivant le désir de changer d'emploi
parmi les femmes employées privées en 1995

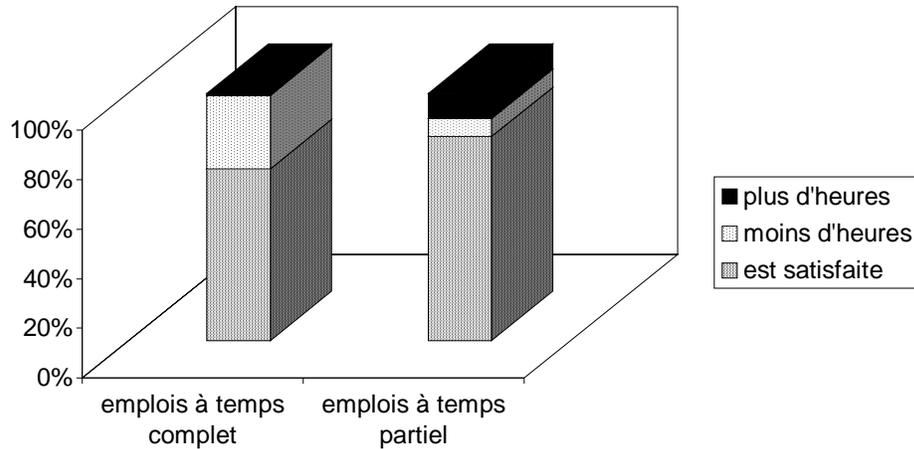
<i>Raisons *</i>	<i>Ensemble</i>
pour une meilleure rémunération	36,1
pour poste mieux adapté à sa formation	21,9
contenu travail plaît peu	19,0
trajets trop longs	17,9
pas de chances de promotion	30,2
autres raisons	30,4

* Il est possible de citer plusieurs raisons, c'est pourquoi le total de la colonne ne fait pas 100%

Source : Enquête auprès des employées privées - 1995 - CEPS/Instead - CEPL

L'insatisfaction provient également des horaires de travail. Seulement 70% des femmes employées privées travaillant à temps complet sont satisfaites de leurs horaires de travail : 30% voudraient travailler moins d'heures. L'insatisfaction est moins importante parmi celles qui travaillent à temps partiel : 82% sont satisfaites, 10% voudraient travailler plus d'heures et 7% moins d'heures.

Graphique 7
Satisfaction de l'horaire de travail en fonction
de la durée actuelle de l'emploi en 1995



Source : Enquête auprès des employées privées - 1995 - CEPS/Instead - CEPL

Avec ces informations, on comprend un peu mieux une partie des chiffres présentés précédemment sur l'absence de désir d'exercer une activité professionnelle pour les femmes inactives. En effet, dans l'hypothèse où elles ont déjà effectivement travaillé et connu de telles conditions de travail qui ne leur convenaient peut-être pas – entre le fait de ne pas travailler du tout et le fait de travailler dans de mauvaises conditions – peut-être préfèrent-elles la première solution et ceci d'autant plus fortement lorsque l'activité d'éducation des enfants est très appréciée et valorisée. Mais pour pouvoir affirmer une telle hypothèse il faudrait interroger les femmes inactives sur les véritables raisons de leur inactivité, informations qui sont rarement disponibles dans les enquêtes quantitatives et qui feraient plutôt l'objet d'enquêtes qualitatives. Aussi lorsqu'on connaît le nombre d'heures total travaillées par les femmes actives (travail professionnel et travail domestique et familial) on comprend mieux que certaines femmes se découragent à exercer une activité professionnelle. C'est ce que nous traiterons dans le chapitre suivant sur les emplois du temps des femmes.

- 5. Enfin, dernier stade entre activité et inactivité : les individus qui travaillent et qui voudraient s'arrêter pour se consacrer davantage au domaine social, culturel ou sportif. En fait, si tous les individus produisent des biens et/ou remplissent des services, rémunérés ou non rémunérés, tous ne travaillent pas forcément dans le secteur dans lequel ils ou elles voudraient s'investir et ceci dans les deux sens : ceux qui travaillent dans le secteur productif aimeraient peut-être s'investir dans le domaine social ou culturel, et vice versa.

CHAPITRE II

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EMPLOI DU TEMPS DES
FEMMES AU FOYER**

II – PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES AU FOYER

Ce chapitre se veut *synthétique* non parce que le sujet peut être brièvement traité mais bien au contraire parce que son contenu mérite une étude bien plus large. Le sujet en lui-même est vaste puisqu'il touche plusieurs aspects de la vie des femmes : la sphère familiale, la sphère professionnelle et la sphère sociale dont on connaît bien peu de choses. L'analyse des emplois du temps des femmes permet une approche multidimensionnelle et imbriquée de tous les constituants de l'activité humaine. Si le sujet est très vaste, il concerne aussi tous les individus et il serait dommageable de se cantonner à mettre en lumière les emplois du temps des femmes au foyer en contraste avec ceux des autres femmes. C'est pourquoi ce thème fera l'objet d'une étude ultérieure sur l'emploi du temps des femmes, qu'elles soient femmes au foyer, actives, avec ou sans enfant. Cette étude ultérieure plus approfondie sera complétée par des informations sur le partage des tâches qui est concilié entre conjoints ainsi que par une étude relative à l'incidence de la charge d'un enfant supplémentaire sur le partage des tâches entre conjoints.

Pour mémoire, une étude sur l'emploi du temps journalier des femmes avait déjà été réalisée sur les femmes du panel du CEPS/Insead interrogées en 1991¹. La présente étude porte sur les mêmes questions en 1993. Un peu plus de 1450 femmes sorties du système scolaire et âgées de moins de 60 ans ont été interrogées sur leur emploi du temps.

Précisons le contenu du budget-temps des femmes :

Pour une journée type de la semaine, pour le samedi et pour le dimanche, chaque femme concernée a complété, pour chaque activité donnée, le nombre de minutes qu'elle y consacrait. Bien sur, les données sont approximatives d'autant plus que le remplissage est fastidieux pour trois jours de la semaine et les données sont également subjectives puisque c'est la personne concernée qui répond et qu'elle a souvent tendance à surestimer légèrement le temps qu'elle passe aux tâches les plus ingrates. Mais si ces données sont approximatives, les divergences observées sont suffisamment importantes pour interpréter les différentes tendances relevées.

Cinq grands thèmes ont été abordés dans l'emploi du temps :

- le **travail professionnel** (activité professionnelle et trajet domicile-travail),
- le **travail domestique** (cuisine et vaisselle, travail ménager et entretien, courses et travail administratif),
- le **temps pour la famille** (soins aux enfants et soins aux parents âgés),
- le **temps personnel** (sommeil, repas et soins personnels),
- le **temps libre** (loisirs et autres activités).

¹ Cf. PSELL n°62 Budget temps des femmes : l'opinion des femmes - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - CEPS/I. - Juin 1994

Par "temps libre", nous entendons le solde de temps disponible après avoir complété toutes les activités précédentes car le total des ces cinq grandes activités de la journée doit être de 24 heures. Le temps libre peut donc être occupé de manière très différente : sport, activité artistique, sortie culturelle, cinéma, théâtre, tout comme la télévision, la lecture, les jeux, les promenades, les discussions, les flâneries, bref tout ce qui fait qu'une journée est bien remplie.

Remarque : Un des inconvénients majeurs propre à cette méthode de recueil d'informations relatives aux emplois du temps est qu'elle ne prend pas en compte les "doubles activités". En effet, deux activités ou plus peuvent être simultanées. L'exemple le plus souvent rencontré est le suivant : la mère de famille prépare le dîner, écoute la radio et surveille son enfant qui joue à côté d'elle. Le total de ses heures pour la journée va alors dépasser plus de 30 heures si nous prenons en compte toutes ces activités. Dans ces conditions, il faut établir un compromis et décider qu'on ne prendra en compte, par exemple, que l'activité principale au cours de ces trois actions et ceci au choix de la personne interrogée. C'est cette décision qui a été prise dans cette enquête car cette dernière ne porte pas exclusivement sur les emplois du temps et ne peut donc consacrer trop de temps à ces questions. Une étude spécifique sur les emplois du temps pourrait se le permettre.

Tous les critères nécessaires à la définition stricte de la "femme au foyer"¹ ne sont pas réunis dans cette analyse des emplois du temps puisqu'on assimile globalement les femmes inactives aux femmes au foyer sachant que parmi les femmes inactives et surtout parmi celles qui ont des enfants, très peu vivent sans conjoint, ce qui justifie, en grande partie, cette assimilation.

Les "femmes au foyer" ou les femmes inactives sont plus âgées que les femmes actives : avec enfant(s), elles ont, en moyenne, un peu plus de 41 ans ; sans enfant, elles sont âgées de 52 ans environ².

1 DISTRIBUTION DE L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES AU FOYER

L'exercice d'une activité professionnelle a un caractère très déterminant sur la distribution du temps des femmes. Autrement dit, les femmes inactives ont des emplois du temps particulièrement différents des femmes actives. Qu'elles aient ou non des enfants, les femmes inactives ont sensiblement le même profil mais lorsqu'elles sont actives, la présence d'enfants a un impact flagrant. Ainsi le profil de la femme active avec enfants se rapproche plus du profil de la femme inactive avec enfants que de la femme active sans enfant. Si l'on devait, d'ailleurs, extraire les disparités les plus fortes des profils moyens observés, les femmes actives sans enfant seraient les premières à être mises en exergue.

Trois constats ressortent de cette analyse des emplois du temps :

¹ Femme vivant en couple, âgée entre 20 et 59 ans, n'occupant pas d'emploi, ne recherchant pas d'emploi, n'étant ni étudiante, ni retraitée.

² Alors que les femmes actives ont en moyenne 33 ans lorsqu'elles n'ont pas d'enfant et 40 ans lorsqu'elles ont des enfants.

⇒ Les femmes inactives ou femmes au foyer, comme on a pu les définir précédemment, effectuent bien entendu plus de travail ménager que les autres femmes mais ne sacrifient pas pour autant leur temps libre.

Par exemple (cf. **tableau 4**), elles consacrent, en moyenne, 2h20 par jour en semaine à *confectionner les repas et faire la vaisselle* lorsqu'elles ont des enfants et 2h35 lorsqu'elles n'ont pas d'enfant contre :

- 1h44 pour les femmes actives avec enfant(s),
- et 45 minutes pour les femmes actives sans enfant.

⇒ En comparant le profil moyen des femmes au foyer avec enfant(s) avec celui des femmes actives qui ont aussi des enfants, on constate que les femmes au foyer avec enfant(s) ne passent pas beaucoup plus de temps aux *soins des enfants* : à peine ¼ d'heure de plus sur une journée.

Un effet associé à l'âge des enfants est nettement mis en évidence en distinguant les jeunes femmes de moins de 35 ans de celles de plus de 35 ans : le temps passé aux soins des enfants est beaucoup plus important pour les jeunes femmes qui perdent ainsi une partie de leur temps libre.

En général, les femmes inactives selon qu'elles aient ou non des enfants ont un profil d'activité journalier très semblable si ce n'est le temps passé auprès des enfants qui est remplacé par davantage de *sommeil* chez les femmes sans enfant.

⇒ Les femmes inactives professionnellement bénéficient du *temps libre* le plus élevé : 5h48 pour celles qui ont des enfants et 6 heures pour celles qui n'en ont pas.

Non négligeable (1/4 du temps total d'une journée), l'occupation de ce temps libre reste une grande inconnue : quelle est la part des activités bénévoles, associatives, activités qui s'apparenteraient à des activités rémunérées ?

Hormis ce temps libre dont le contenu reste inconnu, on peut déjà se rendre compte que les femmes au foyer et notamment les femmes inactives sans enfant remplissent des services familiaux non négligeables : en moyenne, elles passent ½ heure par jour aux soins de leurs petits-enfants et s'occupent également de personnes âgées (environ 20 minutes par jour), ce que ne font pas les femmes qui ont une activité professionnelle. Ces femmes inactives sans enfant, qui ont en moyenne, 52 ans, font partie d'une génération charnière entre les jeunes femmes actives et les femmes du troisième âge et rendent des services très importants qui dispensent les ménages de devoir y consacrer une partie de leurs revenus ou qui en dispensent la collectivité.

Le tableau suivant reprend les profils moyens des emplois du temps des femmes au cours d'une journée "classique" de la semaine selon deux caractéristiques : l'activité professionnelle et la présence d'enfants.

Tableau 4

Emploi du temps d'un jour de semaine selon l'exercice d'une activité professionnelle et la présence d'enfants

Type d'activité	Femme active avec enfant(s)	Femme active sans enfant	Femme inactive avec enfant(s)	Femme inactive sans enfant
Activité professionnelle	5h40 (et 31 mn de trajet)	7h28 (et 49 mn de trajet)	-	-
Cuisine et vaisselle	1h44	45'	2h20	2h35
Travail ménager	2h07	58'	3h38	3h26
Courses et travail administratif	37'	25'	51'	53'
Soins aux enfants	1h16	1'	1h33	27'*
Soins aux parents âgés	5'	4'	8'	19'
Sommeil	7h34	7h41	7h40	8h18
Repas	1h11	1h07	1h13	1h13
Soins personnels	43	56	49	49
Temps libre	2h32	3h46	5h48	6h
Total de la journée	24h	24h	24h	24h

* il s'agit du temps consacré aux petits-enfants

Etude particulière du temps consacré au travail domestique

A partir d'une méthode statistique explicative¹ et non plus seulement descriptive comme nous venons de le faire jusqu'à présent, nous pouvons estimer pour différents profils de femmes, l'importance du ***temps de travail domestique***² qu'elles sont sensées effectuer compte tenu des caractéristiques propres à ces femmes. Nous pouvons ainsi estimer l'influence positive ou négative de certains facteurs sur le temps employé pour effectuer tout l'entretien ménager.

A partir de *l'ensemble des femmes interrogées*, nous avons donc cherché à expliquer la durée de travail domestique³.

⇒ Quels sont les résultats du modèle ?

Globalement, 52% de la variance observée sur la durée de travail domestique a pu être

¹ Il s'agit d'une régression linéaire multiple.

² Ici, le travail domestique est le temps passé à la cuisine, la vaisselle, l'entretien ménager, les courses et le travail administratif.

³ Cf. note précédente

expliquée par 6 variables principales : cela signifie que, si toutes les femmes se caractérisaient de façon identique sur ces 6 facteurs, les différences observées pour le temps de travail domestique pourraient être réduites de 52%. Cela signifie également que les différences observées entre toutes les femmes sur le temps de travail domestique sont pour la moitié expliquées par ces 6 facteurs. Compte tenu du fait que ce phénomène est aussi lié à des facteurs tout à fait subjectifs que l'on ne peut appréhender par des variables statistiques ou en tout cas qui ne sont pas comprises dans les caractéristiques décrites par cette enquête, ce résultat est relativement positif et nous permet de dire que le temps passé au travail domestique est largement **déterminé** par ces 6 facteurs.

- ⇒ Quels sont les facteurs les plus explicatifs du phénomène et dans quel sens jouent-ils ? Contribuent-ils à augmenter ou à diminuer le temps de travail domestique ?
- Comme on pouvait s'y attendre, c'est l'exercice d'une activité professionnelle qui a le plus d'influence sur le temps de travail domestique et bien entendu cet effet est négatif : le fait d'exercer une activité professionnelle diminue beaucoup le temps passé au travail domestique ou, inversement, le fait de ne pas exercer une activité professionnelle augmente le temps consacré au travail ménager. Ce facteur explique 37% de la variance globale.
 - Ensuite, c'est le fait d'être célibataire qui a également un effet réducteur du temps de travail domestique (8% de variance expliquée). Etre célibataire a tendance à diminuer le temps de travail domestique.
 - Troisième facteur discriminant : le montant du revenu du travail de la femme (4% de variance expliquée). Plus les revenus du travail sont élevés, plus le temps de travail domestique est réduit.
 - A côté de ces trois facteurs principaux viennent d'autres facteurs dont l'impact est moins important : l'âge de la femme (plus elle est âgée, plus le temps de travail domestique augmente) ; le nombre d'enfant (plus il y a d'enfants, plus il y a d'activités ménagères à remplir) ; et, enfin, l'aide d'une personne extérieure (une telle aide a pour effet de réduire légèrement le temps de travail ménager).

A partir de ce modèle, le temps consacré au travail ménager a été estimé selon des caractéristiques très précises.

- Soit, par exemple, le cas d'une jeune femme de 28 ans, mariée, sans enfant, active dont les revenus du travail sont de 80 000 FLUX/mois et ayant recours à une aide extérieure : nous estimons son temps de travail ménager à 2h12 minutes par jour en semaine.
- La même jeune femme ayant exactement les mêmes caractéristiques, à la différence près qu'elle est inactive et ne perçoit donc pas de revenus du travail, passera selon nos estimations 5h05, en moyenne, à son travail ménager. Ainsi, à partir de ces deux exemples, nous pouvons mesurer l'effet de l'exercice d'une activité professionnelle sur le temps de travail domestique : exercer une activité professionnelle diminue de 3 heures le travail ménager journalier pour une femme ayant les caractéristiques très précises, citées précédemment, par rapport au fait de ne pas exercer d'activité professionnelle. La réciproque est vraie.

Si l'on s'attache à trouver des facteurs distinctifs parmi la sous-population des femmes au foyer, on doit admettre qu'elles ont un comportement relativement homogène qui ne permet pas de les départager sur ces caractéristiques. Seul le fait d'avoir eu une mère qui n'exerçait pas d'activité professionnelle¹ semble avoir une légère influence à la hausse de la durée d'entretien ménager, c'est-à-dire que le fait d'avoir été élevée par une mère qui n'exerçait pas d'activité professionnelle a pour effet d'augmenter légèrement le temps consacré au travail domestique.

Les femmes ne sont pas seules à assumer le travail domestique et familial dans le ménage lorsqu'elles vivent avec un conjoint. Comment s'effectue alors le partage des tâches entre conjoints ?

2 PARTICIPATION DU CONJOINT AUX TACHES DU MENAGE

L'emploi du temps des hommes n'est pas documenté avec autant de précisions que l'emploi du temps des femmes. Les femmes interrogées ont donc été invitées à estimer l'aide qu'elles recevaient de leur conjoint. Cette estimation est bien entendu subjective puisqu'elle ne prend en compte que l'opinion des femmes sur leurs propres activités et sur l'aide apportée par leur conjoint. Cette estimation n'est pas quantitative (en nombre des minutes) mais qualitative (fréquence de l'aide) ce qui confère à l'information un caractère plus approximatif.

Globalement, les femmes inactives avec enfant(s) ressortent nettement de l'analyse : ce sont elles qui bénéficient le moins souvent d'une participation de leur conjoint pour l'ensemble des tâches domestiques.

L'effet génération a un impact contraire sur les femmes actives et les femmes inactives. Alors que parmi les femmes actives, les jeunes femmes sont davantage aidées que les femmes plus âgées, parmi les inactives ce sont les femmes les plus âgées qui sont le plus souvent aidées par leur conjoint.

2.1. Participation du conjoint pour la cuisine et la vaisselle

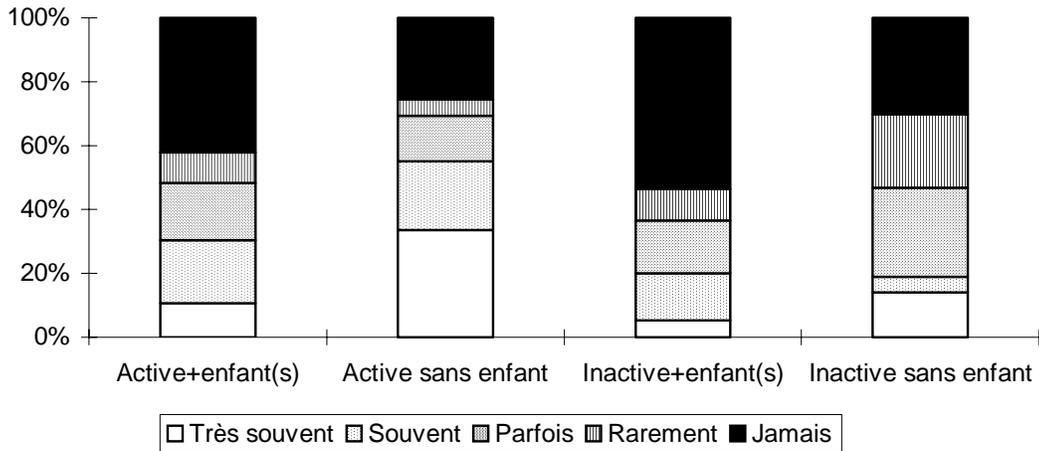
Plus de la moitié des femmes inactives avec enfant(s) ne sont jamais aidées par leur conjoint pour préparer les repas et faire la vaisselle ; seulement 5% sont très souvent aidées.

Cette appréciation de la participation du conjoint est subjective et peut aussi refléter le manque ressenti par ces femmes par rapport à ce qu'elles estiment être la norme. Ainsi, les femmes inactives sans enfant qui ont apparemment moins besoin d'être aidées par leur conjoint le sont plus que les femmes inactives avec enfant(s), peut-être parce que l'aide fournie par leur conjoint leur paraît plus satisfaisante par rapport à ce qu'elles estiment être la norme.

Rappelons également que les femmes inactives sans enfant sont plus âgées et que leur conjoint sont parfois déjà pensionnés, ce qui conduit peut-être ces derniers à aider davantage leur femme pour les tâches ménagères parce qu'ils sont plus disponibles.

¹ Situation au moment où la femme interrogée achevait ses études.

Graphique 8
Participation du conjoint pour la cuisine et la vaisselle



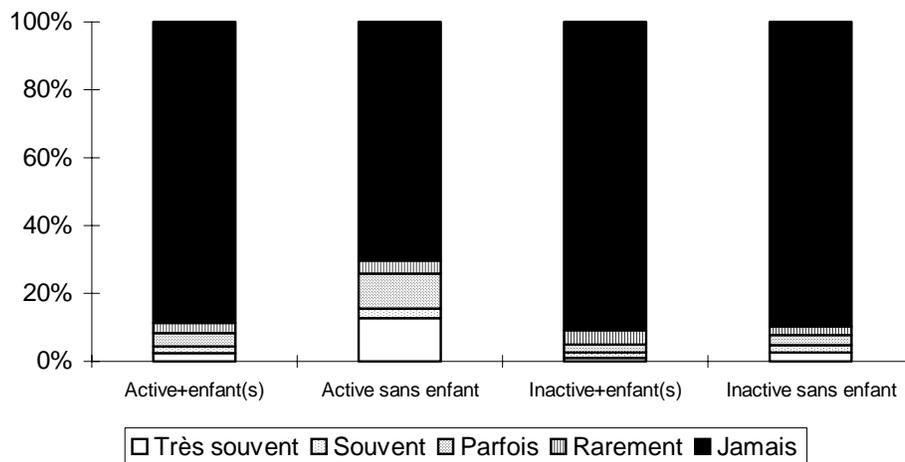
Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

2.2. Participation du conjoint pour la lessive et le repassage

Comme nous l'avons déjà observé sur les données de 1991¹, la lessive et le repassage restent des tâches très féminines auxquelles les hommes consacrent très peu de temps.

Plus de 9 femmes sur 10 parmi les femmes inactives avec enfant(s) ne sont *jamais* aidées par leur conjoint dans ce domaine.

Graphique 9
Participation du conjoint pour la lessive et le repassage



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

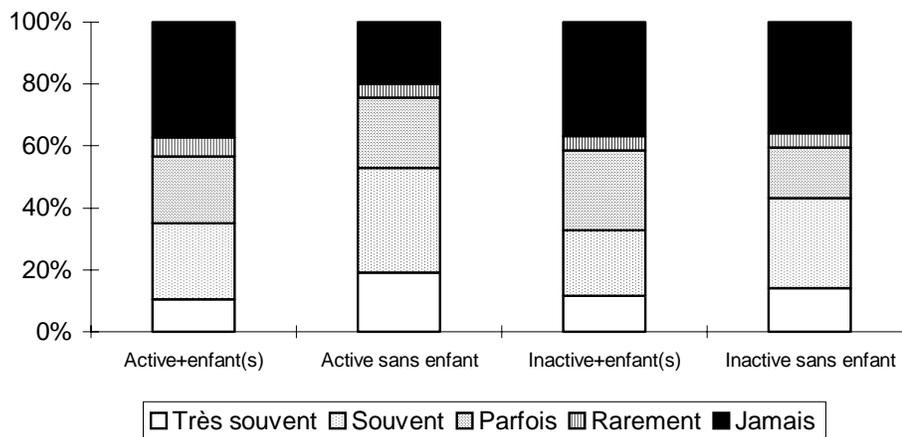
¹ Cf. PSELL n°62 - Budget temps des femmes : l'opinion des femmes - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - CEPS/I. - Juin 1994

2.3. Participation du conjoint pour l'entretien de la maison

Le travail d'entretien de la maison donne lieu à des avis plus partagés ou du moins plus équilibrés : pratiquement la moitié des femmes, quelle que soit leur activité professionnelle et la présence ou l'absence d'enfants, répondent être aidées très souvent, souvent ou parfois par leur conjoint. Soulignons que, si l'aide des conjoints semble plus intense pour cette activité domestique, y sont inclus les travaux de bricolage et de jardinage, activités traditionnellement dévolues aux hommes. Nous pourrions parler ici d'inégalité en sens inverse puisque certaines femmes s'y investissent peu. Ce poste de travail domestique rééquilibre un peu le partage des tâches entre conjoints car nous avons souvent tendance à oublier, en ne tenant compte que des activités internes à l'habitation, que les activités aux abords de l'habitation sont aussi à effectuer.

Parmi les femmes inactives, les femmes les plus âgées sont plus souvent aidées par leur conjoint que ne le sont les plus jeunes.

Graphique 10
Participation du conjoint pour l'entretien de la maison

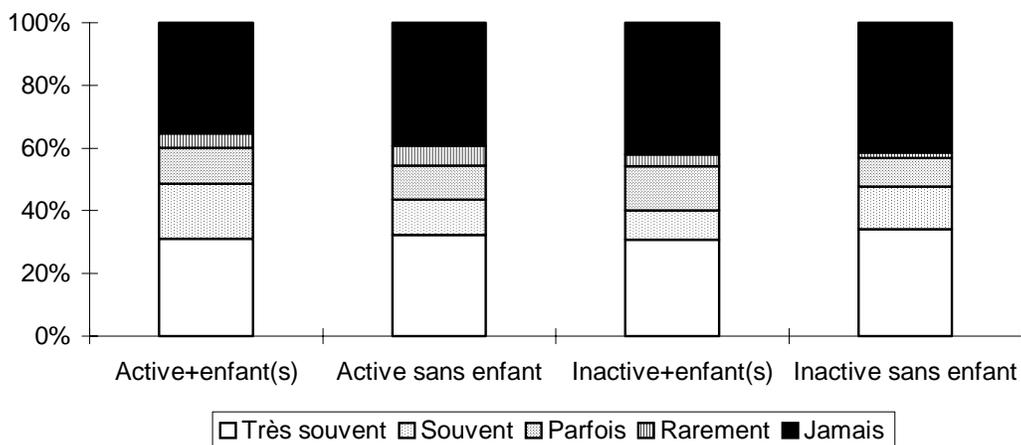


Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

2.4. Participation du conjoint pour le travail administratif

Les disparités entre les femmes actives et inactives, entre femmes avec et sans enfant(s) sont beaucoup moins marquées pour le travail administratif. C'est ce que l'on peut constater visuellement en comparant les histogrammes du graphique suivant. Les similitudes de fréquence de la participation du conjoint sont frappantes.

Graphique 11
Participation du conjoint pour le travail administratif

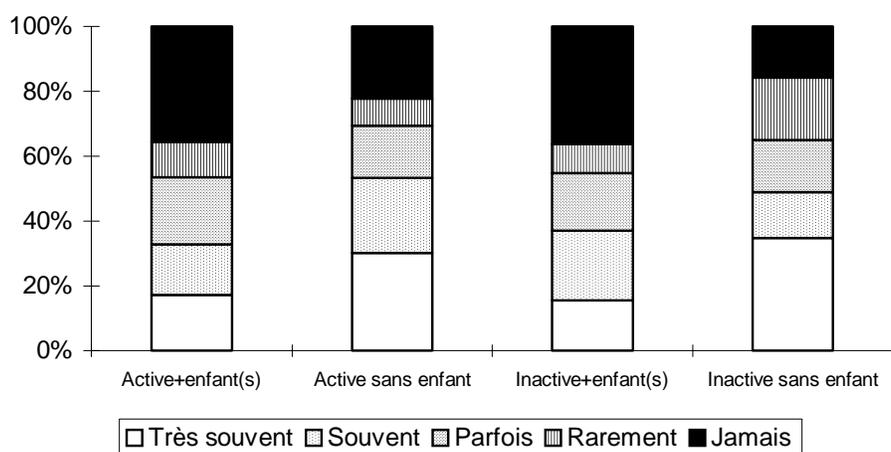


Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

2.5. Participation du conjoint pour les courses

Les femmes actives sans enfant qui, dans tous les postes de travail énumérés jusqu'à présent, ont toujours été les plus aidées par leur conjoint, sont supplantées ici par les femmes inactives sans enfant en ce qui concerne l'aide fournie par les conjoints pour les courses : 30% pour les premières contre 35% pour les secondes sont très souvent aidées par leur conjoint.

Graphique 12
Participation du conjoint pour les courses



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Derrière ces chiffres, on décrypte bien les différentes catégories de ménage associés à ces différents types de femmes. Les femmes les plus âgées ont aussi des conjoints âgés qui n'ont plus d'activité professionnelle et qui prennent alors le temps de faire les courses. Par contre, les jeunes femmes ont des conjoints actifs qui ne prennent pas souvent le temps de le faire bien que leur femme exerce également une activité professionnelle.

Nous avons réitéré le même type d'analyse explicative que celle utilisée précédemment pour mesurer les variations d'heures de travail domestique (régression linéaire multiple) afin d'essayer d'expliquer les variations de l'aide du conjoint pour chaque type d'activité : quelles sont les femmes qui sont le plus souvent aidées par leur conjoint dans telle ou telle tâche et surtout quelles sont leurs caractéristiques ?

Les résultats sont moins probants en terme de pouvoir explicatif que ceux qui ont été obtenus pour l'analyse sur le nombre d'heures de travail domestique : les disparités observées ne sont donc pas très nettes. Pour synthétiser les résultats obtenus sur l'ensemble des femmes, les informations les plus intéressantes ont été recensées :

- * Le nombre d'enfants a un effet réducteur sur l'aide du conjoint : plus le nombre d'enfants est élevé, moins le conjoint aide sa femme à la cuisine, la lessive, l'entretien ménager et les courses.
- * Une faible qualification de la femme semble ne pas encourager le conjoint à participer fréquemment aux tâches domestiques alors qu'une qualification relativement élevée de la femme semble inciter les hommes à plus d'égalité.
- * Le fait d'être aidante familiale par rapport au fait d'avoir un statut de salariée ou d'indépendante a un effet négatif sur l'aide que peut apporter le conjoint mais ceci est vrai uniquement pour les femmes actives avec enfant(s).
- * Chez les femmes actives sans enfant, 10% des différences observées dans l'aide du conjoint pour l'entretien du linge sont expliqués par l'âge de la femme (mais aussi du conjoint) : les jeunes hommes ont effectivement bien tendance à aider davantage leur femme que leurs aînés même si la différence n'est pas encore flagrante. Un niveau de formation supérieur détenu par les femmes explique aussi qu'elles soient plus souvent aidées.
- * Chez les femmes inactives avec enfant(s), les différences observées sont trop faibles pour pouvoir distinguer ces femmes selon les caractéristiques précédentes.

Cette enquête ayant été réalisée en 1991 et en 1993, nous pourrions effectuer une analyse de l'évolution des comportements entre ces deux années, mais une légère différence dans la construction des questions nous empêche de réaliser strictement cette comparaison. Cependant, globalement, les résultats observés semblent relativement stables. Les différences entre femmes actives et inactives se maintiennent et on constate, en l'espace de deux ans, assez peu d'ouverture vers plus d'égalité entre conjoints. Cette étude mériterait d'ailleurs une comparaison à plus long terme.

CHAPITRE III

**ACTIVITES EXTRA-FAMILIALES
OU EXTRA-PROFESIONNELLES**

III ACTIVITÉS EXTRA-FAMILIALES OU EXTRA-PROFESIONNELLES

Outre les activités domestiques ou familiales, quelles sont les autres activités des femmes au foyer ? Précédemment, nous avons pu détailler grossièrement l'ensemble des activités de la journée dans les emplois du temps mais nous ne disposons pas d'informations sur les activités extérieures non rémunérées, c'est-à-dire la participation à des activités sportives, culturelles, politiques, syndicales, qu'il s'agisse d'activités engagées, bénévoles ou seulement participatives.

Les seules informations dont nous disposons sur ce type d'activité proviennent de l'enquête réalisée en 1995¹ auprès des femmes **actives** ayant le statut d'employé privé mais qui ne nous renseignent pas du tout sur les activités des femmes inactives. L'intérêt de ces informations n'est cependant pas nul puisqu'elles ont le mérite de nous renseigner sur le type d'activité préféré par les femmes et sur la fréquence de la participation à ces activités.

Quelles sont ces activités extra-professionnelles et extra-familiales ? Les femmes interrogées sont, dans l'ensemble, peu nombreuses à avoir une activité en dehors du travail professionnel et familial (cf. **tableau 5**). Les associations sportives attirent le plus de monde avec seulement 23% de pratique fréquente d'un sport (très souvent et souvent). Elles sont encore une sur huit à pratiquer un sport de façon épisodique. Les activités culturelles attirent un peu moins de monde mais sont encore suivies même occasionnellement par un quart de notre échantillon. Par contre, la religion et la politique ne font pas recette. Moins de 10% participent à une association religieuse. Quant à la politique, comme il fallait s'y attendre, elle n'attire qu'un pour cent des employées souvent ou très souvent et 2% disent y participer parfois. Les activités syndicales sont tout autant délaissées et la participation à une organisation professionnelle comptabilise moins de 7% de participation.

Tableau 5
Avez-vous des activités extra-professionnelles ou extra-familiales (%) Participez-vous aux activités d'une association :

<i>Type d'activité</i>	<i>Très Souvent</i>	<i>Souvent</i>	<i>Parfois</i>	<i>Jamais</i>	<i>Total</i>
Sportive	7,5	15,4	12,2	64,9	100,0
Culturelle	4,0	8,0	11,8	76,2	100,0
Artisanale	0,6	1,7	3,9	93,8	100,0
Religieuse	1,8	1,4	5,1	91,7	100,0
Politique	0,5	0,6	1,9	97,0	100,0
Syndicale	0,4	0,7	3,0	95,9	100,0
Org. professionnelle	0,6	1,4	5,3	92,7	100,0

Source : Enquête auprès des employées privées - 1995 - CEPS/Instead - CEPL

¹ Cf. ECO-CEPS n°1/2 1996 - Les femmes employées privées au Grand-Duché de Luxembourg - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - B. LEJEALLE - CEPS/Instead

En conclusion, nous pouvons dire que les employées ont, en général, plus besoin de se dépenser physiquement ou de "s'évader" dans la musique, la lecture et d'autres activités culturelles que de s'impliquer dans une activité politique, syndicale ou religieuse qui demandent un engagement plus important ou à plus long terme.

Cet état des lieux des activités extra-professionnelles et extra-familiales est donc a priori négatif pour les femmes exerçant une activité professionnelle alors qu'en est-il pour les femmes inactives ? Le même type de question pour ces femmes permettrait de comparer leur engagement. De telles questions sur l'engagement bénévole dans des activités non rémunérées ont d'ailleurs été posées en 1997 à l'ensemble des individus appartenant au panel de ménages interrogés chaque année par le CEPS/Instead. Tous les individus sont concernés : hommes, femmes, actifs, inactifs, jeunes et moins jeunes, ce qui permettra une comparaison unique sur une base commune de l'engagement de chacun. Ces informations qui font cruellement défaut permettront sans doute de combler une lacune importante et de valoriser les activités des femmes au foyer. *"La société ne pourrait exister sans le bénévolat. Le bénévolat est indispensable : c'est, pour beaucoup, le premier pas vers la reconnaissance et l'épanouissement de leurs capacités. Il permet de faire des expériences de coopération et de travailler en ayant le sentiment de sa propre valeur sans contrôle et sans pression du résultat."*¹

¹ Extrait de Chronique Féministe n°45 - Septembre/Octobre 1992

CHAPITRE IV

SUIVI DES DEVOIRS SCOLAIRES

IV SUIVI DES DEVOIRS SCOLAIRES

Un des principaux reproches fait aux femmes exerçant une activité professionnelle réside dans le fait qu'elles ne consacraient pas suffisamment de temps à leurs enfants, ces derniers souffrant de cette absence. Même si ce sentiment de culpabilité que ressentent les premières femmes qui avaient décidé d'exercer une activité professionnelle se fait de moins en moins pesant, les habitudes ont du mal à changer. On attend toujours des femmes qui exercent une activité professionnelle qu'elles assument d'abord les tâches liées au foyer (domestiques et familiales) en plus de leur occupation professionnelle.

Lorsqu'elles travaillent, les femmes réussissent-elles à s'occuper quantitativement de l'éducation de leurs enfants ? Peuvent-elles s'occuper aussi bien des devoirs scolaires de leurs enfants que les mères qui n'ont pas d'activité professionnelle ? Les arguments sont nombreux à s'opposer sur ce sujet. Les uns reprennent les propos précédents : les femmes qui travaillent manquent de temps pour s'occuper de leurs enfants et, en particulier, de leurs devoirs ; elles sont fatiguées, stressées par leur emploi et beaucoup sont moins réceptives aux besoins de l'enfant et à ses problèmes particuliers. Mais d'autres arguments sont développés en sens contraire : les enfants des femmes actives professionnellement seraient plus "débrouillards" parce qu'ils doivent apprendre plus vite que les autres enfants à se retrouver seuls ou accompagnés de personnes autres que leurs parents lorsqu'ils rentrent de l'école. En fait, ils n'auraient pas plus de retard scolaire que les autres enfants. Les arguments sur ce sujet se croisent et s'opposent parce que l'idéal est que la mère trouve son propre équilibre, que ce soit avec ou sans activité professionnelle. Quelle que soit la situation de la mère, si elle culpabilise parce qu'elle travaille et ne peut s'occuper autant qu'elle le voudrait de ses enfants, ou si elle n'exerce pas d'activité professionnelle alors qu'elle désirerait le faire, elle ne sera pas pleinement satisfaite et ce déséquilibre aura des conséquences plus ou moins néfastes sur l'enfant. Aucune généralité sur la situation idéale des femmes n'est donc *la* solution, pas plus qu'aucune idée générale sur la situation idéale des hommes ne peut l'être : chaque femme, chaque couple et chaque ménage doit trouver son propre équilibre.

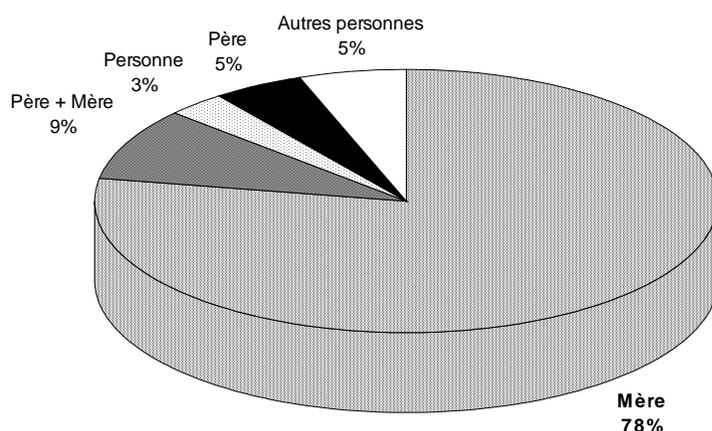
A partir des données dont nous disposons, nous pouvons, pour étayer les propos précédents, observer le suivi des devoirs scolaires lorsque la mère travaille ou ne travaille pas. Les données du PSELL nous fournissent les informations suivantes sur le suivi des devoirs scolaires : qui s'occupe le plus souvent des devoirs scolaires de l'enfant, combien de temps passe la personne qui répond au questionnaire à s'occuper de ces devoirs, et a-t-elle des difficultés à s'en occuper ? Malheureusement, **seuls les enfants âgés de 4 ans (voire 4 ans et demi) à 11 ans et demi (voire 12 ans) sont concernés par ces questions**. Sachant que les enfants fréquentant le jardin d'enfants n'ont pas de devoirs scolaires, seuls les enfants fréquentant le primaire ont donc été retenus.

Qui s'occupe le plus souvent des devoirs scolaires de l'enfant ?

Dans 78% des cas, c'est la mère qui s'occupe le plus souvent du suivi des devoirs scolaires ; dans 9% des cas, il s'agit d'un suivi en commun des deux parents (ou alterné) ; dans seulement 5% des cas, c'est exclusivement le père ; et, dans 3% des cas, personne ne s'occupe des devoirs scolaires de l'enfant (cf. **tableau 6**).

Tableau 6
Qui s'occupe le plus souvent des devoirs scolaires de l'enfant ?

<i>Qui ?</i>	<i>en %</i>
Père	4,8
Mère	77,8
Père + Mère	9,0
Autres personnes	5,4
Personne	3,0
Ensemble	100,0



Source : PSELL 1989 - CEPS/Instead

Existe-t-il des différences selon que la mère exerce une activité professionnelle extérieure ou non ?

Lorsque la mère est active, elle a mathématiquement moins de temps à consacrer à ses enfants ; les mères actives devraient donc moins souvent suivre les devoirs scolaires de leurs enfants. C'est en partie le cas : un peu moins de 70% des femmes actives surveillent leurs enfants contre 84% des femmes inactives (cf. **tableau 7**).

Qui prend alors le relais du suivi des devoirs scolaires ? Nous devrions nous attendre à ce que ce soit le père qui suive les devoirs de l'enfant ou du moins conjointement le père et la mère puisqu'ils exercent tous deux une activité professionnelle leur imposant les mêmes contraintes de temps. En fait, ce n'est pas davantage une activité conjointe du père et de la mère (11% contre 9% pour les couples où la femme est inactive) qu'une aide exclusive du père puisque, lorsque la femme est active, il participe encore moins souvent au suivi des devoirs scolaires de l'enfant (4% contre 6% lorsque la mère est inactive professionnellement). Qui d'autre prend alors le relais lorsque la mère ne s'en occupe pas ?

- Soit ce sont d'autres personnes extérieures au ménage qui s'occupent de cette tâche - 10% des enfants sont suivis par d'autres personnes contre moins d'1% lorsque les mères sont inactives ;
- Soit personne ne s'occupe du suivi des devoirs : 6% des enfants dont la mère est active ne sont aidés par personne contre 1% lorsque les mères sont inactives.

Tableau 7
Qui s'occupe le plus souvent de l'enfant
selon que la mère est inactive ou active ?

<i>Qui ?</i>	<i>mère inactive</i>	<i>mère active</i>
Père	5,6	4,3
Mère	83,9	68,6
Père + Mère	8,7	11,4
Autres personnes	0,6	10,0
Personne	1,2	5,7
Ensemble	100,0	100,0

Source : PSELL 1989 - CEPS/Instead

Mais lorsque c'est la mère qui s'occupe le plus souvent des devoirs scolaires, il n'y a pas beaucoup de différences entre les femmes actives et inactives au niveau de la durée moyenne passée à cette surveillance.

Notons également que, lorsque les mères sont de nationalité étrangère, l'aide aux devoirs scolaires provient plus souvent d'autres personnes, notamment d'autres personnes présentes dans le ménage (frères et sœurs,...) mais aussi de la contribution conjointe des deux parents. D'une manière générale, les mères étrangères sont moins souvent seules à s'y investir.

Quelle est la durée quotidienne moyenne dispensée au suivi des devoirs scolaires ?

Les informations relatives à la durée quotidienne moyenne consacrée aux devoirs scolaires ne concernent que les personnes qui ont effectivement répondu au questionnaire. En général, ce sont les mères qui répondent au questionnaire ; très peu d'hommes s'y consacrent. Un biais, dit de sélection, affecte donc ces résultats puisque toutes les mères et tous les pères ne répondent pas simultanément, seul un des deux parents peut répondre. En outre, il risque d'y avoir une surestimation du nombre de minutes passées à surveiller les devoirs scolaires par la personne qui répond ainsi qu'une sous-estimation du rôle des autres personnes.

Cependant, certaines informations sont disponibles. Lorsque les hommes répondent à la place de la mère au questionnaire de l'enfant, ils disent passer autant de temps que les mères à surveiller les devoirs scolaires de leur enfant. Quand ce sont les mères qui répondent, elles déclarent y passer environ 47 minutes par jour. Quand ce sont uniquement les pères qui répondent au questionnaire, ils déclarent en moyenne 50 minutes. Sachant que 10% des femmes qui répondent ne s'en occupent pas du tout, la durée moyenne effective du suivi est plus élevée pour l'ensemble des parents qui s'en occupent effectivement, elle est de 54 minutes : 53 minutes pour les mères et 58 minutes pour les pères. La différence entre mère et père est donc minime mais nous ne disposons ici que du temps consacré par les pères qui répondent au questionnaire et non pas de celui de tous ceux qui ne répondent pas.

Lorsque la mère est inactive, elle y consacre à peu près 54 minutes par jour et 49 minutes lorsqu'elle est active.

En résumé, les femmes s'occupent donc moins souvent des devoirs scolaires de leurs enfants lorsqu'elles sont actives et personne ne prend vraiment le relais de ce suivi scolaire. Mais lorsqu'elles s'occupent de ce suivi des devoirs scolaires, les femmes actives y consacrent quasiment autant de temps que les femmes inactives (**cf. tableau 8**).

Tableau 8
Durée moyenne du suivi des devoirs scolaires en fonction
de la personne qui répond aux questions posées au sujet de l'enfant

Durée moyenne en minutes	moyenne globale	moyenne partielle *
Mère	47	53
dont mère inactive	50	54
dont mère active	42	49
Père	50	58

* exclusion faite de ceux qui ne s'en occupent pas du tout

Source : PSELL 1989 - CEPS/Instead

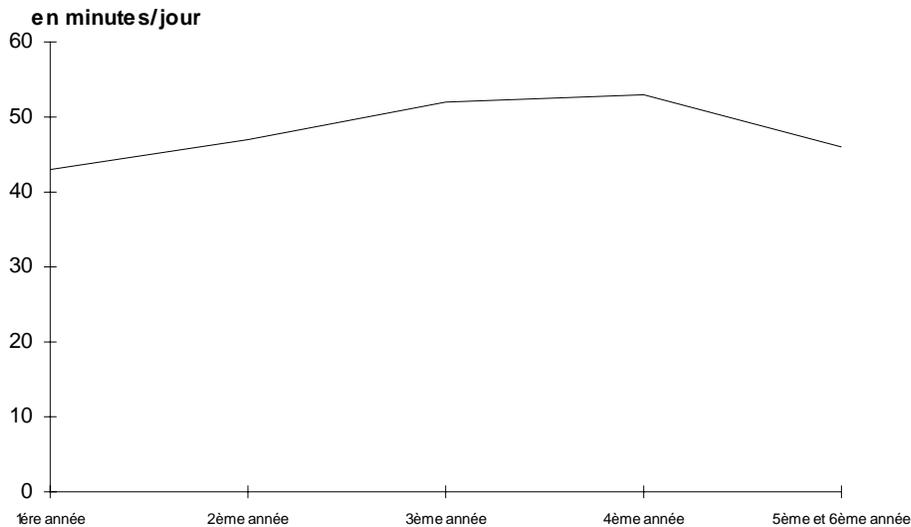
Notons que le temps consacré au suivi des devoirs scolaires ne dépend pas uniquement de la disponibilité des parents ou de l'intérêt qu'ils portent à leur enfant mais aussi d'autres facteurs comme, par exemple, le degré d'autonomie de l'enfant ou les attentes des enseignants.

Le temps passé à s'occuper des devoirs scolaires est-il fonction du niveau scolaire de l'enfant, c'est-à-dire du niveau de la classe qu'il occupe ?

Sur le nombre de classes concernées, de la première année à la cinquième/sixième année, nous observons une augmentation du temps passé à s'occuper des devoirs en fonction du niveau scolaire croissant. Ainsi, plus l'enfant avance dans son cursus scolaire dans le primaire, plus le temps passé par ses parents à s'occuper de ses devoirs augmente. Il n'y a qu'en 5^{ème} et 6^{ème} année¹ que la durée est réduite de 7 minutes par rapport à la 4^{ème} année (**cf. graphique 14**).

¹ La 5^{ème} et la 6^{ème} année sont regroupées pour ne former qu'une seule classe car l'effectif dans la 6^{ème} année est trop faible en raison de la limite d'âge imposée à l'origine pour répondre à ces questions. Seule une petite part d'enfants se situent donc en classe de 6^{ème}.

Graphique 14
Durée moyenne du suivi des devoirs scolaires selon
le niveau scolaire de l'enfant¹



Source : PSELL 1989 - CEPS/Instead

Ont-elles plus ou moins de difficultés à aider l'enfant à faire ses devoirs scolaires selon qu'elles exercent une activité professionnelle ?

Il semble que les femmes actives aient plus de difficultés à suivre les devoirs scolaires de leurs enfants que les femmes inactives. Cependant, l'ambiguïté de la question ne permet pas de savoir si la difficulté réside au niveau pratique (pas de temps disponible) ou au niveau du contenu même des devoirs.

Toujours pour déterminer quelle est l'implication des mères dans le suivi scolaire de leurs enfants, des informations portant sur le nombre de participations aux réunions de parents d'élèves ont pu être relevées.

Combien de fois les mères ont-elles participé aux réunions de parents d'élèves ?

Il n'existe pratiquement pas de différence entre les femmes actives et les femmes inactives puisque, en moyenne, elles ont assisté à moins d'une réunion au cours de deux trimestres (respectivement 0,7 et 0,8 fois). Les femmes inactives sont même plus nombreuses à n'avoir participé à aucune réunion : 57% contre 44% (cf. **tableau 9**). Peut-être doit-on y voir un effet de compensation de la part des femmes actives qui ressentent une insuffisance de temps passé auprès de leurs enfants et qui compensent cette absence par une participation plus active aux réunions de parents d'élèves.

¹ Cf. note précédente

Tableau 9
Nombre de participations à des réunions de parents d'élèves

<i>Nombre de participations *</i>	<i>mère inactive</i>	<i>mère active</i>
0 fois	57%	44%
1 fois	27%	45%
moyenne	0,7 fois	0,8 fois

* durant deux trimestres

Source : PSELL 1989 - CEPS/Instead

Enfin, combien de fois dans la semaine les mères discutent-elles avec leur enfant sur ce qu'il fait à l'école ?

Attention, cet indicateur ne rend pas compte de l'intérêt des mères pour les activités scolaires de l'enfant car il existe une multitude d'autres facteurs qui interfèrent au travers de cet indicateur. Ainsi, par exemple, si l'enfant n'aime pas parler ou s'il préfère discuter d'activités extra-scolaires, le nombre de discussions sera peu élevé et pourtant l'intérêt de la mère pour son enfant n'en sera pas moindre. Cet indicateur est donc très relatif et ne prend pas non plus en compte le contenu de la discussion et sa durée.

En tout cas, il n'y a pas de différence significative sur le nombre de discussions que les mères peuvent avoir avec leurs enfants sur leur activité scolaire selon que les mères exercent une activité professionnelle ou non (**cf. tableau 10**).

Tableau 10
Nombre de discussions par semaine relatives
aux activités scolaires de l'enfant

<i>Nombre de discussions</i>	<i>mère inactive</i>	<i>mère active</i>
6 fois	57%	72%
moyenne	5,8 fois	5,9 fois

Source : PSELL 1989 - CEPS/Instead

Finalement, les mères de famille qui exercent une activité professionnelle ne semblent pas compenser le manque de temps dû à leur activité professionnelle par une diminution du temps passé avec leurs enfants : elles simplifient d'autres activités notamment domestiques et ont plutôt tendance à sacrifier, en partie, leur temps de loisir plutôt que de sacrifier leur temps auprès de leurs enfants.

Le suivi des devoirs scolaires de l'enfant et plus généralement l'attention qu'il faut porter aux enfants ne doivent pas être des obstacles à l'activité professionnelle de la mère. Inversement, l'activité de la mère ne doit pas non plus nuire au développement créatif de l'enfant. Ce sont les recommandations principales de l'ENSAC (European Network for School-Age Childcare) à propos des aménagements nécessaires à l'accueil des enfants en âge scolaire en dehors des créneaux horaires scolaires dans l'Union Européenne. Les membres de ce réseau de la Commission Européenne recommandent aux pouvoirs politiques de prendre les mesures nécessaires pour offrir des services d'accueil aux enfants en dehors des horaires scolaires. D'après leur rapport¹, *"l'organisation de l'horaire scolaire et de l'horaire de travail sont dissemblables et créent une tension qui tend à apporter stress ou échec au sein même d'un des systèmes. L'instruction des enfants peut rendre la participation des parents sur le marché du travail difficile. De l'autre côté de la barrière, la scolarité des enfants est compromise si les parents ne peuvent pas la diriger, ou du moins la faciliter, parce qu'ils sont au travail. (...) Traditionnellement, ce problème n'existait pas puisque les mères restaient à la maison, ou travaillaient à temps partiel. Elles étaient donc désavantagées sur le marché du travail. En fait, sans une politique sociale adéquate, l'emploi peut engendrer des problèmes familiaux : les parents actifs sont stressés par la garde de leurs enfants et par l'attention que ces derniers ne reçoivent pas toujours."*

¹ L'accueil en âge scolaire dans l'union européenne - Le réseau de la Commission Européenne des modes de garde d'enfants et d'autres mesures destinées à concilier les responsabilités professionnelle et familiales.

CHAPITRE V

ASPECTS FINANCIERS

V ASPECTS FINANCIERS

L'objet de cette partie est de prendre en compte l'aspect financier de l'activité professionnelle féminine et donc de mesurer les différences de revenus entre les ménages où la femme est active et ceux où la femme est inactive. Cette interrogation part de la réflexion courante suivante : "au Luxembourg le taux d'activité féminin est bas parce que les femmes n'ont pas *besoin financièrement* de travailler, leur conjoint ayant des revenus suffisamment élevés pour subvenir à tous les besoins de la famille". Cette réflexion est critiquable d'un premier point de vue : d'abord les femmes aujourd'hui ne vivent pas toutes avec un conjoint et, au même titre que les hommes, ont besoin de subvenir elles-mêmes à leur propre subsistance et/ou éventuellement à ceux de leur(s) enfant(s) ; ensuite, même si elles vivent avec un conjoint, elles tendent de plus en plus à s'assurer une certaine indépendance, la fréquence croissante des divorces ayant joué comme un signal d'alarme. Enfin, la proportion croissante des femmes ayant poursuivi des études à l'image des hommes n'est pas à négliger : de plus en plus de femmes exercent, aujourd'hui, une activité professionnelle parce qu'elles y trouvent un intérêt autre que financier.

Dans cette partie, nous avons sélectionné uniquement les ménages dans lesquels il existe au moins un couple afin de comparer les revenus des couples où la femme travaille avec ceux des couples où la femme n'exerce pas d'activité professionnelle.

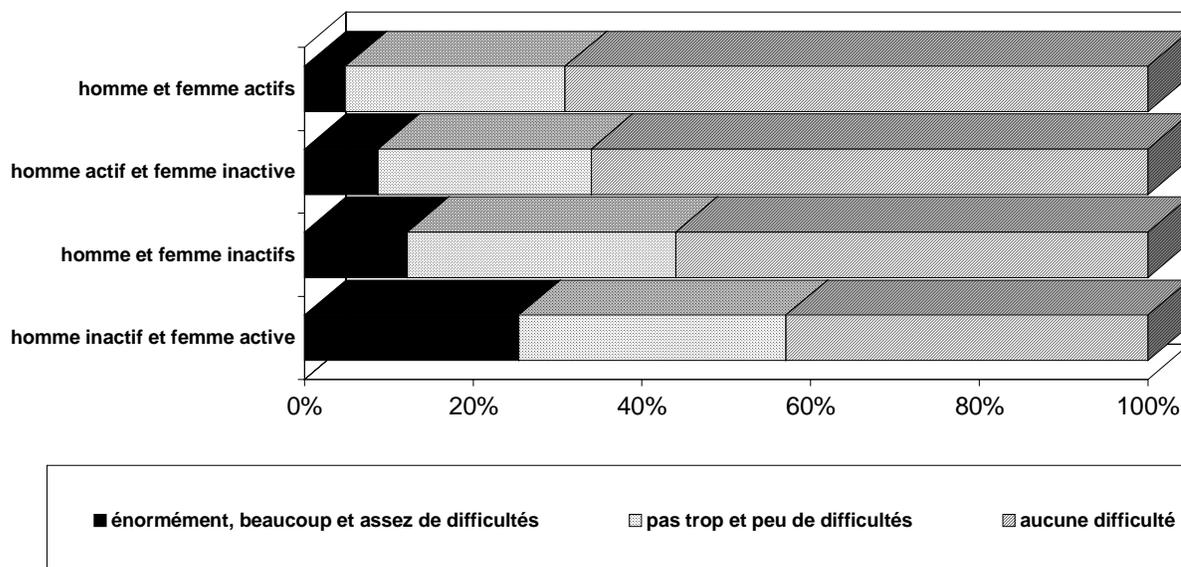
Les ménages dans lesquels la femme ne travaille pas ont-ils plus de difficultés financières que les autres ménages ? Eprouvent-ils plus ou moins de difficultés à "joindre les deux bouts" ?

Globalement, peu de ménages éprouvent de grosses difficultés à boucler leur budget en fin de mois (environ 8%) ; un ménage sur quatre éprouve peu de difficultés et 65% des ménages n'éprouvent aucune difficulté (cf. **graphique 15**).

En comparant les difficultés éprouvées par les couples où la femme est active avec celles des couples où la femme est inactive - le conjoint masculin étant actif dans les deux cas - nous constatons qu'il y a assez peu de différence : 9% des couples où la femme est inactive ont beaucoup de difficultés à "joindre les deux bouts" contre 5% des couples où la femme est active. Mais les ménages pour lesquels la comparaison est encore plus intéressante sont ceux composés de couples où seul l'un des conjoints travaille. Lorsque la femme est seule à travailler, les difficultés sont nettement plus élevées que lorsque seul l'homme travaille : un ménage sur quatre éprouve beaucoup de difficultés à "joindre les deux bouts" lorsque seule la femme travaille contre 5% pour les couples où seul l'homme exerce une activité professionnelle.

Graphique 15

**Eprouvez-vous des difficultés à "joindre les deux bouts"
en fonction du type de ménage* en 1994 ?**



Source : PSELL 1994 - CEPS/Instead

* seuls les couples où la femme est âgée entre 20 et 59 ans sont retenus afin d'exclure la majorité des pensionnés dont les revenus ne sont pas comparables.

Une des motivations à l'exercice d'une activité professionnelle pour les femmes est, comme pour les hommes d'ailleurs, l'apport de revenus que procure une telle activité. Il est intéressant de se demander si les femmes qui travaillent professionnellement vivent avec des conjoints qui ont des revenus moins élevés que les conjoints vivant avec une femme qui ne travaille pas ; ce qui laisserait supposer que l'activité féminine joue un rôle de rééquilibrage de la distribution des revenus.

Lorsque l'on considère l'ensemble des couples de 20 à 59 ans, nous constatons que le montant moyen des revenus du conjoint, quelle que soit l'origine de ces revenus, est légèrement supérieur lorsque la femme ne travaille pas. La différence est d'environ 10 000 FLUX par mois entre les deux types de conjoints. Cette différence ne justifie pas l'hypothèse selon laquelle les femmes travaillent pour compléter le revenu du ménage (cf. **tableau 11**).

Tableau 11
Montant moyen mensuel des revenus* (tous confondus) du conjoint
selon que la femme exerce ou non une activité professionnelle

<i>montant en FLUX en 1994 **</i>	<i>montant moyen des revenus du conjoint</i>
ensemble des couples	97 600 FLUX
- couples où la femme ne travaille pas	102 100 FLUX
- couples où la femme travaille	92 300 FLUX

Source : PSELL 1994 - CEPS/Instead

* nets d'impôts et des cotisations sociales

** seuls les couples où la femme est âgée de 20 à 59 ans sont retenus afin d'exclure la majorité des pensionnés dont les revenus ne sont pas comparables

En ne sélectionnant que les revenus du travail et en retenant uniquement les hommes qui exercent effectivement une activité professionnelle, les résultats ne sont pas très différents. Encore une fois, la différence n'est pas très importante entre les couples où la femme exerce une activité professionnelle et les couples où la femme n'exerce pas d'activité professionnelle : un peu plus de 11 000 FLUX par mois (cf. **tableau 12**).

Tableau 12
Montant moyen mensuel des revenus du travail* du conjoint
selon que la femme exerce ou non une activité professionnelle

<i>montant en FLUX en 1994 **</i>	<i>montant moyen des revenus du travail du conjoint</i>
ensemble des couples	101 700 FLUX
- couples où la femme ne travaille pas	107 300 FLUX
- couples où la femme travaille	95 700 FLUX

Source : PSELL 1994 - CEPS/Instead

* nets d'impôts et des cotisations sociales

** seuls les couples où la femme est âgée entre 20 et 59 ans sont retenus afin d'exclure la majorité des pensionnés dont les revenus ne sont pas comparables

Précisons qu'il ne s'agit ici que des ménages comprenant au moins un couple et non pas de tous les ménages, ce qui signifie que les femmes seules vivant sans conjoint avec ou sans enfant ne sont pas comprises dans cette analyse. Pour ces femmes, la rémunération d'une activité professionnelle répond davantage à une nécessité.

Ces différences entre les montants des revenus ne confirment pas l'hypothèse selon laquelle la rémunération de l'activité professionnelle est la motivation de cette activité : les femmes qui ne travaillent pas ne vivent pas avec des conjoints qui perçoivent des revenus beaucoup plus élevés que les conjoints des femmes qui travaillent ; et, inversement, les femmes qui travaillent ne vivent pas avec des conjoints qui ont des revenus beaucoup plus faibles et qui seraient donc "poussées" à travailler.

Et cette différence est d'autant plus faible que le fait d'exercer une activité professionnelle entraîne des frais supplémentaires : des frais de transport, des frais de garde d'enfants, le cas échéant, et d'autres frais annexes liés à l'exercice d'une activité professionnelle. Ces frais supplémentaires comblent rapidement la différence observée précédemment. Autrement dit, les femmes qui travaillent vont ramener au ménage un revenu supplémentaire mais, d'un autre côté, les services que ces femmes rendaient gratuitement vont devoir être rémunérés à une autre personne extérieure au ménage et ce supplément de revenus acquis par l'activité professionnelle sera vite compensé par ce supplément de coût.

Bien entendu, il ne s'agit ici que d'une approche très sommaire de l'aspect financier de l'activité féminine et elle devrait être immanquablement complétée par d'autres critères pour aborder correctement ce sujet :

- Ainsi, par exemple, c'est le niveau de vie¹ du ménage qui devrait être pris en compte et non pas le revenu total du ménage car les besoins de chaque ménage sont fonction du nombre de personnes appartenant à ce ménage.
- Il faudrait également prendre en compte les coûts supplémentaires liés au désengagement de la femme dans les services domestiques effectués gratuitement ainsi que les coûts occasionnés par l'exercice d'une activité professionnelle. Que représente le coût de la garde de l'enfant et le coût de transport par rapport au gain d'une activité professionnelle ?
- Il faudrait aussi tenir compte des autres revenus du ménage, c'est-à-dire les revenus non professionnels du ménage (revenus de remplacement, pensions, allocations familiales, etc.) et les revenus des autres membres du ménage.

¹ Niveau de vie des ménages = revenu disponible des ménages par unité de consommation ; unité de consommation = valeur, poids affecté à chaque membre du ménage.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

S'occuper au mieux de leurs enfants, c'est ce que désirent souvent les femmes au foyer ; c'est aussi pour cette raison qu'elles ont interrompu définitivement ou provisoirement leur activité professionnelle. Pourquoi ? Parce qu'elles pensent que c'est mieux pour leurs enfants et que continuer à travailler avec les contraintes que cela implique, aurait des effets néfastes sur l'éducation de leurs enfants, sur leur épanouissement personnel ou sur celui de l'ensemble des membres du ménage. C'est un choix résultant d'une confrontation entre avantages et inconvénients de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Ce choix mériterait d'être mieux appréhendé et comprendre son mécanisme serait d'un grand apport compte tenu des nombreuses conséquences qu'il entraîne. Ainsi on connaît encore mal comment s'effectue ce choix et de nombreuses questions restent sans réponses :

- S'agit-il d'un choix totalement libre, d'un choix par défaut ou d'un choix imposé vu les contraintes qui existent en la matière ?
- S'agit-il d'un choix individuel ou concerté entre les membres du couple ou du ménage ? C'est en grande partie au sein de la sphère privée que résident le plus grand nombre d'inégalités car les contraintes y sont fortes. Comment effectuer son travail domestique quand on travaille et que le partage entre les conjoints n'est pas équitable ? Comment faire garder ses enfants quand on travaille à l'extérieur ? Qui va s'occuper des soins aux personnes âgées ?
- Quelle est l'influence de la collectivité sur ce choix personnel ?
- Et quel est le rôle de la collectivité ? Ne devrait-elle pas se charger d'obtenir les conditions adéquates pour que ce choix soit fait en fonction du maximum d'avantages et non pas d'un minimum d'inconvénients ?

Mettre à disposition de tous les individus les moyens de répondre à ces questions, c'est permettre aux femmes, mais aussi aux hommes, de choisir d'exercer ou non une activité professionnelle selon un minimum de contraintes imposées. Aussi, tant que les femmes auront la charge des responsabilités familiales et domestiques, on peut penser qu'elles ne seront pas équitablement compétitives avec les hommes sur le marché du travail et n'accéderont que difficilement aux places qu'elles méritent. Ce phénomène peut créer un cercle vicieux si de tels mécanismes demeurent car toujours sous valorisées, les femmes continueront à se sentir redevables et responsables de l'entretien des tâches domestiques et familiales pour "compenser" leur position inférieure et ainsi de suite...

La flexibilité tant au niveau professionnel que familial qui devrait être mise en place pour faciliter cette égalité, ne doit cependant pas se faire au désavantage des femmes comme cela s'est déjà produit avec les emplois à temps partiel, les emplois à durée déterminée et d'autres mesures parfois ambiguës quant à leur contribution à l'égalité des chances entre les sexes.

Bibliographie - Pour en savoir plus sur :

- les femmes au foyer :

INSEE PREMIERE n°403 - Femme au foyer : Un modèle qui disparaît - Z. DIJDER, C. LEFRANC, Division études sociales - INSEE - Septembre 1995

- les emplois du temps et le partage des tâches entre hommes et femmes :

PSELL n°62 - Budget temps des femmes : l'opinion des femmes - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - CEPS/Instead - Juin 1994

Chronique Féministe n°45 - Les femmes et la vie économique / L'économie dans la famille - Université des Femmes - Septembre/Octobre 1992

- le suivi des devoirs scolaires :

INSEE PREMIERE n°350 - L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent - F. HERAN, Division enquêtes et études démographiques - INSEE - Décembre 1994

L'accueil en âge scolaire dans l'union européenne - Le réseau de la Commission Européenne des modes de garde d'enfants et d'autres mesures destinées à concilier les responsabilités professionnelle et familiales.

- l'activité professionnelle des femmes :

ECO-CEPS n°1/2 1996 - Les femmes employées privées au Grand-Duché de Luxembourg - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - B. LEJEALLE - CEPS/Instead

L'emploi des femmes - Document Travail et Emploi - Actes de la journée d'études du 4 Mars 1993 - La Documentation Française